



10 septembre 2024

## Financement des entreprises – France • Juillet 2024

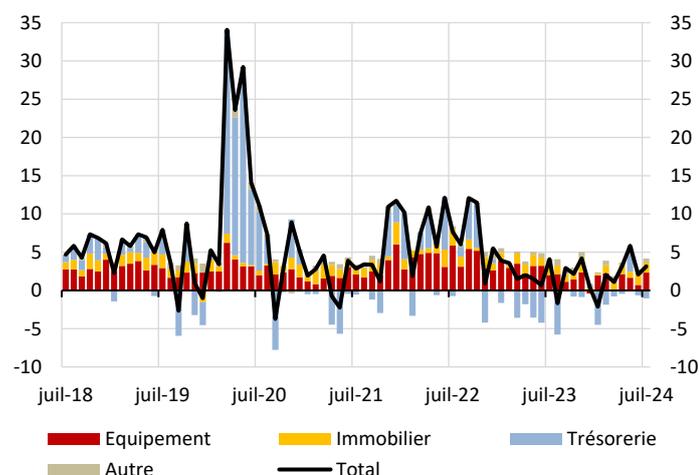
### La croissance des financements aux SNF reste positive

- En juillet 2024, la croissance sur un an des financements accordés aux sociétés non financières (SNF) ralentit légèrement (+2,2 % en rythme annuel, après +2,6 % en juin) sous l'effet d'une moindre progression des financements sous forme de titres de dette (+3,0%, après +3,7% en juin) et des crédits bancaires (+1,8 %, après +2,0 % en juin). Au sein de ces derniers, l'encours de crédits de trésorerie continue de se réduire sur un an (-4,4% après -3,3% en juin) tandis que celui des prêts à l'investissement progresse à nouveau (+3,2% après +3,1% en juin).
- Le coût global des nouveaux financements s'inscrit en légère baisse en juillet (4,27% après 4,37% en juin) en raison de la diminution du coût des nouvelles émissions de titres de dette (3,53% après 3,83% en juin), les taux d'intérêt des crédits bancaires étant stables à 4,65%.

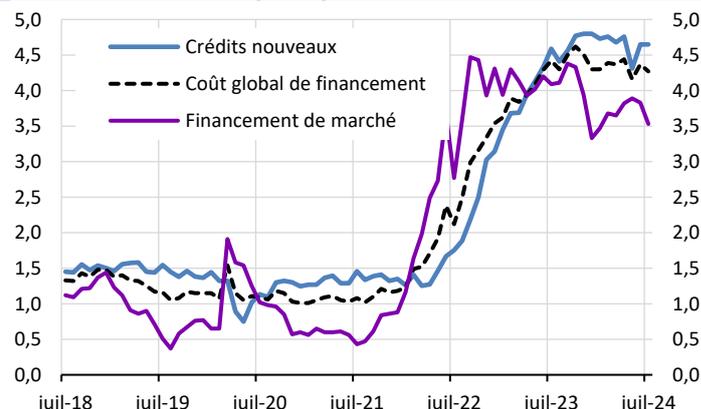
#### 1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance et coût en % (données non cvs) <sup>W</sup>

	juil-24			Taux de croissance brut (sur un an)			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	mai-24	juin-24	juil-24	mai-24	juin-24	juil-24
<b>Financement des SNF</b>	<b>2 076,7</b>	<b>45,0</b>		<b>1,8</b>	<b>2,6</b>	<b>2,2</b>	<b>4,16</b>	<b>4,37</b>	<b>4,27</b>
<b>Financement par crédit bancaire</b>	<b>1 366,8</b>	<b>24,1</b>	<b>317,0</b>	<b>1,7</b>	<b>2,0</b>	<b>1,8</b>	<b>4,31</b>	<b>4,65</b>	<b>4,65</b>
Investissement	976,6			3,4	3,1	3,2			
Équipement	613,2			3,4	2,9	3,0			
Immobilier	363,3			3,4	3,5	3,5			
Trésorerie	314,2			-5,0	-3,3	-4,4			
Autres	76,1			10,6	10,8	11,5			
Crédits <= 1 million €			113,7				4,47	4,44	4,39
Crédits > 1 million €			203,3				4,23	4,75	4,77
<b>Financement de marché</b>	<b>709,8</b>	<b>20,9</b>		<b>1,9</b>	<b>3,7</b>	<b>3,0</b>	<b>3,89</b>	<b>3,83</b>	<b>3,53</b>

#### Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) <sup>W</sup>



#### Coût (toutes maturités confondues) par source de financements (en%) <sup>W</sup>





## 2 - Crédits bancaires par taille de SNF <sup>W</sup>

- En juillet 2024, la croissance sur un an du crédit ralentit pour toutes les tailles d'entreprises. Les encours de crédits croissent de +1,0% pour les PME et tailles indéterminées (après +1,4% en juin), de +1,6% pour les ETI (après +2.6%), et de +0,3% pour les grandes entreprises (après +0,9%). La dynamique pour les grandes entreprises est notamment due au désendettement d'un grand groupe.
- Le coût moyen du crédit se stabilise relativement à juin 2024, pour toutes les catégories d'entreprises.

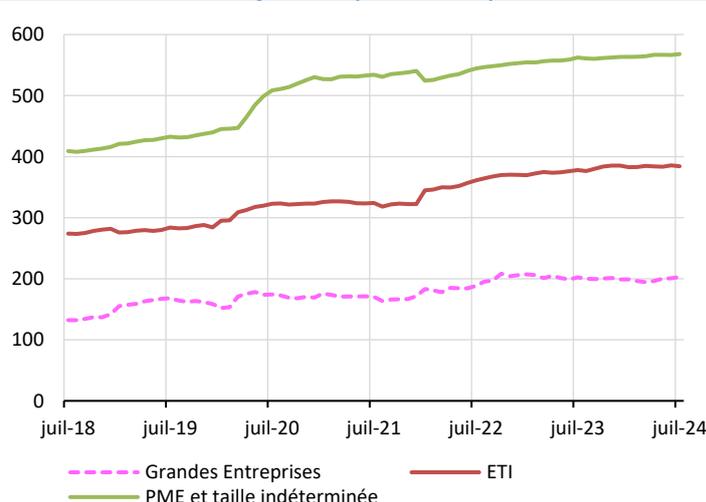
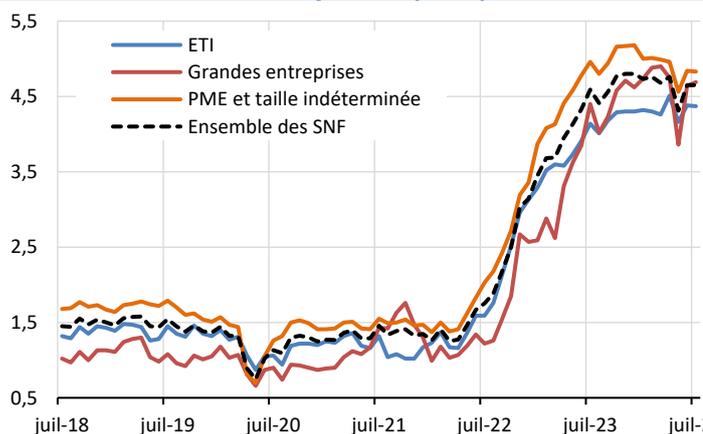
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	juil-24	mai-24	juin-24	juil-24	mai-24	juin-24	juil-24
<b>Total SNF</b>	1 366,8	1,7	2,0	1,8	4,31	4,65	4,65
<i>dont:</i>							
- PME et taille indéterminée	568,0	1,7	1,4	1,0	4,56	4,84	4,83
- ETI	384,2	2,4	2,6	1,6	4,16	4,38	4,37
- Grandes entreprises	202,9	-0,5	0,9	0,3	3,86	4,64	4,69

### Notes de méthode :

- Le périmètre des encours de crédit aux PME inclut les entreprises de taille indéterminée (ex : entreprises créées dans l'année etc.), qui peuvent être reclassées dans une autre catégorie au fur et à mesure de la mise à jour des informations disponibles relatives à leur chiffre d'affaires, effectif, taille de bilan ou encore liens financiers.
- Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

### Taux d'intérêt (toutes maturités confondues) par taille d'entreprises (en%) <sup>W</sup>

### Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) <sup>W</sup>





### 3 - Crédits bancaires par secteur\*\* (encours en mds €, taux de croissance annuel en%) <sup>W</sup>

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours très différenciée selon les secteurs économiques. Elle reste forte pour le secteur des conseils et services aux entreprises (+9,4%), pour le transport et entreposage (+7,2%), pour l'information et communication (+6,4%), pour les activités immobilières (+3,4%) et l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,2%). En revanche, l'encours de crédits mobilisés continue sa contraction pour les activités industrielles (-4,4%), le commerce (-3,2%) et le secteur hébergement-restauration (-1,7%).
- Par rapport à son niveau de juillet 2023, l'encours du crédit à la construction se contracte (-2,2%), mais il croît pour le sous-secteur de la promotion immobilière (+5,3%).

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
	juil-24	juin-24	juil-24	juil-24	juin-24	juil-24
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	67,3	2,8	3,2	75,4	1,0	1,8
Toutes industries (BE)	166,2	-3,6	-4,4	267,7	0,6	-0,1
- dont industrie manufacturière (C)	115,6	-2,4	-4,0	187,1	1,4	0,8
Construction (FZ)	71,8	-2,8	-2,2	105,4	-4,2	-3,5
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	184,1	-2,9	-3,2	254,5	-2,2	-3,0
Transports et entreposage (H)	64,2	7,6	7,2	82,5	4,3	4,6
Hébergement et restauration (I)	52,1	-1,5	-1,7	57,6	-1,7	-2,6
Information et communication (JZ)	34,9	9,9	6,4	55,9	3,4	0,4
Activités immobilières (LZ) (*)	541,3	3,5	3,4	594,9	2,9	3,0
Conseils et services aux entreprises (MN)	105,0	10,1	9,4	133,8	10,3	8,7
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	62,4	0,1	-2,2	71,8	0,6	-1,4
Holdings	18,7	10,1	7,3	22,3	7,0	10,1

(\*) Y compris sociétés civiles immobilières

(\*\*) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

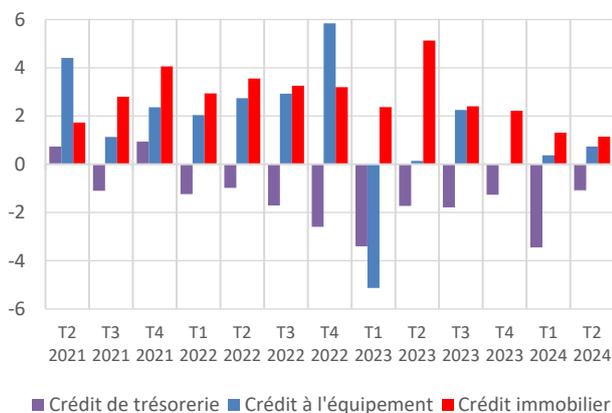
### 4 - Complément trimestriel : Financement des TPE (1) <sup>W</sup>

#### Crédits aux TPE : répartition par type de crédits <sup>W</sup>

	Encours (en milliards d'euros)	Taux de croissance annuels	
		T1 2024	T2 2024
Total crédits	357,5	1,6	0,8
Crédits de trésorerie, affacturage inclus	27,0	-22,9	-22,0
Crédits à l'équipement	163,5	1,7	2,1
Crédits immobilier	167,0	7,1	4,4

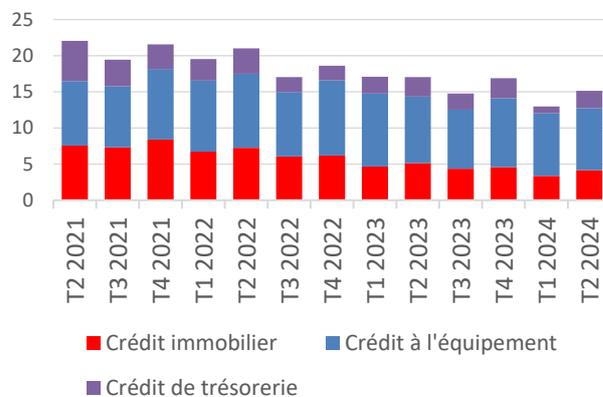


## Variation d'encours des crédits aux TPE



## Flux trimestriels bruts de crédits (production) aux TPE

(en % du flux nouveau hors découverts)



## Compléments

Dans ce complément trimestriel, les très petites entreprises (TPE) sont caractérisées par les critères de la loi LME de 2008 - entreprises occupant moins de 20 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 10 millions d'euros - ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 10 millions d'euros.

Les très petites entreprises, qui incluent les microentreprises, font partie des petites et moyennes entreprises (PME).

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communique-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur les taux de crédit aux entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info